

## Détails de la subvention

La subvention **Résidences** appuie les possibilités de résidences de création ou de recherche au Parc national du Mont-Riding pour les individus dans toutes les disciplines. Les candidats peuvent faire une demande pour se réserver du temps et de l'espace dans le cadre de la résidence pour artistes au Mont-Riding.

## Dates à retenir

**Date limite de présentation des demandes :** Le 15 janvier

**Annonce des résultats :** Dans un délai de trois mois suivant la date limite

## Montants de la subvention

- 2 500 \$

## Candidats - qui peut présenter une demande

- Artistes professionnels
- Professionnel des arts et de la culture
- Gardiens du savoir autochtone

## Activités pour lesquelles vous pouvez présenter une demande

- Échange artistique, culturel ou intersectoriel
- Recherche axée sur la créativité
- Création et élaboration de nouvelles œuvres ou de projets en cours
- Développement des compétences

**Remarque :** Les artistes en résidence sont censés participer à des activités dans la collectivité par le biais d'une présentation publique, d'ateliers ou de programmes dans le parc.

## Évaluation - comment les décisions sont prises

Votre demande de subvention au programme Résidences sera évaluée par un comité d'évaluation par des pairs sur les critères suivants :

- Valeur artistique
- Répercussion
- Faisabilité

**Remarque :** Pour de plus amples renseignements, consultez [le Processus de décision d'octroi de subventions du CAM.](#)

## Avez-vous besoin d'aide?

### Accessibilité

Si vous êtes sourd ou sourd ou si vous vivez avec un handicap, vous pouvez demander un financement supplémentaire pour couvrir les coûts des soutiens et des services liés à l'accessibilité. Visitez notre [page web sur l'accessibilité](#) pour obtenir un formulaire de demande ou contactez le service d'assistance du CAM pour en savoir plus.

### Demande de subvention hors ligne

Les candidats S/sourds ou vivant avec une incapacité qui ont besoin d'un formulaire de demande accessible, ou ceux qui ont un accès limité à Internet, peuvent présenter leur demande à l'aide de nos formulaires de demande imprimables ou remplissables au format PDF. Ces formulaires sont disponibles sur la page web de chaque subvention.

### Consultants de programmes

Si vous avez besoin d'aide, un consultant peut vous rencontrer afin de discuter de votre demande ou de revoir votre ébauche. Comme les consultants sont très sollicités à l'approche de la date limite de présentation des demandes, nous vous recommandons de [nous contacter](#) dès que possible.

### Service d'assistance « Help Desk »

Pour communiquer avec le consultant de programme concerné, obtenir de l'aide technique avec Manipogo (le système de demande en ligne du CAM), demander un formulaire de demande hors ligne ou une [aide financière en vertu du programme accessibilité](#), communiquez avec notre service d'assistance pendant nos heures de bureau (8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi).

### Service d'assistance

No de téléphone : 204-945-2237

Sans-frais: 1-866-994-2787

Courriel : [helpdesk@artscouncil.mb.ca](mailto:helpdesk@artscouncil.mb.ca)

Site Web : [www.conseilidesarts.mb.ca](http://www.conseilidesarts.mb.ca)

## Contenu du formulaire de demande

Le CAM reçoit les demandes de subvention par le biais de Manipogo, notre système de demandes en ligne. Pour présenter une demande, vous devez créer un profil dans le système de demandes en ligne.

### 1. Renseignements sur le projet

On vous demandera d'indiquer le titre de votre projet, la (les) discipline(s) artistique(s) la (les) plus pertinente(s) à cette demande, et les dates de la résidence, l'étape d'élaboration de votre projet et le type d'activité au sein de votre projet.

De plus, vous devrez aborder les sujets suivants dans votre demande:

- **Antécédents** (maximum de 350 mots)

Donnez un aperçu de vos antécédents et de votre expérience dans votre champ d'activité.

Les évaluateurs ne connaissent peut-être pas votre travail, vos pratiques particulières, votre communauté ou votre culture. Donnez-leur les renseignements dont ils auront besoin pour vous comprendre ainsi que votre travail. Veuillez inclure vos activités récentes.

**Remarque :** Votre CV, que vous avez téléchargé dans votre profil est automatiquement partagé avec les évaluateurs. Assurez-vous que ces documents sont à jour, car ils serviront à évaluer votre demande.

- **Description du projet** (maximum de 500 mots)

- Parlez-nous de votre projet. Tenez compte des questions suivantes, s'il y a lieu :
  - Que planifiez-vous ?
  - Qu'espérez-vous accomplir ?
  - Pourquoi ce projet est-il important ?
  - Où allez vous ?
  - Pourquoi avez-vous choisi cette opportunité en particulier ?
  - De quelle façon est-ce pertinent à vos objectifs ?
  - Quelles sont vos capacités d'entreprendre ce projet ? Tenez compte des facteurs qui entourent votre projet, comme le climat, l'isolement, la logistique des déplacements et la culture.

- **Présentation publique** (maximum de 250 mots)

Les artistes qui sont en résidence pendant la haute saison (juillet et août) devraient s'engager davantage auprès du public que les artistes dont la résidence a lieu pendant la saison intermédiaire (juin et septembre).

- **Intégrité culturelle** (maximum de 300 mots)  
L'intégrité culturelle est la pratique qui consiste à respecter et à rendre hommage à la propriété des matériaux, aux traditions et aux connaissances provenant d'une culture ou d'une communauté particulière. Décrivez votre relation aux cultures ou aux communautés représentées dans votre projet et le rôle que joue l'intégrité culturelle dans votre travail. Consultez la page des ressources pour en savoir plus sur l'intégrité culturelle et la définition du CAM.
- **Renseignements supplémentaires** (maximum de 250 mots)  
S'il y a une question qui n'a pas été posée et qui est essentielle à la compréhension de votre demande, veuillez la fournir ici.

## 2. Matériel d'appui

Le matériel d'appui est l'une des parties les plus importantes de votre demande de subvention. Le comité d'évaluation, qui décide si votre projet sera subventionné, examinera ces exemples de votre travail pour voir le type et la qualité de l'art que vous créez. Ce matériel peut inclure des échantillons d'écriture, des images, des vidéos, des enregistrements audios, etc.

Le matériel d'appui doit être constitué d'échantillons de votre travail actuel ou passé, et il doit être en rapport avec le projet proposé ou le soutenir; il peut inclure le travail ou les activités d'autres artistes ou partenaires clés.

Pour plus de détails, consultez nos directives pour le matériel d'appui.

Vous devez soumettre un minimum d'un et un maximum de trois pièces comme matériel d'appui.

- **Matériel d'appui** (téléchargement de fichiers)  
Vous aurez la possibilité de télécharger des images, du texte, des fichiers audio/vidéo ou une combinaison des trois pour appuyer votre demande de subvention.

### Quantité de matériel d'appui autorisée

Vous pouvez soumettre au minimum un et au maximum trois éléments de matériel de soutien. Les éléments suivants comptent pour **un seul élément** :



jusqu'à 5 images numériques **OU**



jusqu'à 15 pages de texte **OU**



jusqu'à 4 minutes

# APPRENTISSAGE - Résidences

Lignes directrices sur les demandes de subvention



Par exemple, vos trois éléments peuvent représenter un total de 15 images, 45 pages de texte ou 12 minutes d'audio et de vidéo. Vous pouvez également soumettre une combinaison d'images, de texte et d'enregistrements, à condition de ne pas dépasser les limites d'audio ou de vidéo

- **Description du matériel d'appui** (500 mots maximum)  
Vous devrez décrire le rapport entre le matériel d'appui et la présente demande.

## Questionnaire d'évaluation

Votre demande sera évaluée par un comité d'évaluation composé de collègues artistes et de professionnels des arts. Ils utiliseront les énoncés suivants établies pour chaque subvention pour prendre leurs décisions. Les évaluateurs n'examineront que les énoncés qui s'appliquent directement à votre demande. Tout est mis en œuvre pour que les demandes soient évaluées équitablement. Le CAM accepte les décisions du comité comme étant finales.

1. Le candidat propose une expérimentation innovatrice et prometteuse. Tenez compte des considérations suivantes, par exemple :
  - Le projet comporte-t-il un risque artistique?
  - Est-ce qu'il repousse les limites?
  - Est-il original ou innovateur?
2. Une vision artistique, thématique et conceptuelle claire se trouve à la base de cette demande. Tenez compte des considérations suivantes, par exemple :
  - La demande explique-t-elle clairement comment elle explorera une pratique artistique contemporaine ou traditionnelle?
  - Le candidat explique-t-il ses choix?
  - Y a-t-il une logique claire derrière le projet?
3. Le candidat possède les compétences techniques et la rigueur artistique nécessaires pour compléter ce projet.
4. Le projet proposé a une valeur artistique. Tenez compte des considérations suivantes, par exemple :
  - Le projet proposé contribuera-t-il à l'épanouissement artistique du candidat?
  - Aborde-t-il des thèmes et des enjeux pertinents pour le public ou pour la pratique artistique du candidat?
  - Contribuera-t-il à la forme d'expression artistique?
5. Le candidat a envisagé de façon adéquate les enjeux liés à l'intégrité culturelle.
  - Consultez la page des ressources pour de plus amples renseignements sur [l'intégrité culturelle et la définition du CAM](#).
6. Le projet proposé permet de développer des liens significatifs qui ont le potentiel de produire de futures occasions artistiques.
7. Le projet proposé contribuera au développement artistique du candidat ou (si le candidat est un organisme) renforcera la capacité de l'organisme à remplir son mandat.
8. Le projet proposé sera bénéfique pour les auditoires et les participants.
9. La proposition fait montre d'une recherche et d'une planification approfondies. Tenez compte des considérations suivantes, par exemple :

## APPRENTISSAGE - Résidences

Lignes directrices sur les demandes de subvention



- 
- Est-ce que le plan de travail identifie et aborde toutes les étapes clés du projet?
- 10.** Le budget reconnaît correctement les coûts et recettes probables du projet. Tenez compte des considérations suivantes, par exemple :
- Le candidat a-t-il tenu compte de façon adéquate des paiements et conditions de travail de l'artiste?
- 11.** Le candidat a les ressources pour compléter le projet proposé. Tenez compte des considérations suivantes, par exemple :
- La demande reflète-t-elle la débrouillardise du candidat et sa capacité à trouver des moyens pratiques et créatifs de surmonter les obstacles?